



Le minimum à savoir pour un administrateur et/ou dirigeant de sociétés cotées en 2020

Paris

27 février de 9h30 à 12h30

Lyon

16 mars de 14h30 à 17h30

La compétence du Conseil dépend de celle de chacun de ses membres. De nouveaux textes réglementaires et législatifs entrent en vigueur en 2020. Les domaines concernés couvrent l'ensemble des points mis à l'ordre du jour des Conseils : finances, audit, RSE, gouvernance, droit...

L'objectif de cette formation n'est pas de savoir instruire tous ces dossiers mais bien de prendre connaissance synthétiquement des différents textes et des points sur lesquels les administrateurs doivent être vigilants.

Cette formation s'adresse, dans le cadre de sociétés cotées ou non cotées, aux chefs d'entreprise, administratrices et administrateurs en poste, cadres d'entreprise, administrateurs salariés, investisseurs qui souhaitent se mettre à jour sur les sujets d'actualités.

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTÉE
Middlenext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 75

Florence Lavoissière

f.lavoissiere@middlenext.com

Le minimum à savoir pour un administrateur et/ou dirigeant de sociétés cotées en 2020

LIEU

- **Paris**
Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris
- **Lyon**
chez Finexfi
18, rue Bourgelat
69002 Lyon

OBJECTIFS

- La complexité et le nombre des nouveaux textes, la focalisation des débats sur des points saillants pour les diverses parties prenantes permettent difficilement à chaque administrateur d'avoir une vue synthétique et pragmatique des connaissances à acquérir pour participer pleinement et utilement aux Conseils.
- Apporter une compréhension utile et synthétique pour appréhender l'année 2020
 - Mettre à jour les connaissances des administrateurs sur les sujets abordés dans les conseils
 - Echanger et partager sur vos interrogations éventuelles

ORGANISATION

- Session ½ journée
- 10 participants maximum
- Café d'accueil

CONTENU

- Mise à jour sur les sujets suivants :
 - le rapport sur les rémunérations
 - le rapport sur le gouvernement d'entreprise
 - le comité d'audit
 - les conventions réglementées
 - l'évolution politique de la RSE
 - La déclaration de performance extra-financière (DPEF)
 - l'URD (l'ex document de référence)
 - La loi Pacte
 - Sapin 2 – anti corruption
 - Site internet de l'émetteur
 - ESEF – XBRL
 - Dans les tuyaux à venir...

PRIX

- Membres Middlenext :
660 € TTC (550 € HT)
- Prix public :
1140 € TTC (950 € HT)

INTERVENANTE

Caroline Weber, Directrice générale de Middlenext

Organisme de formation agréé

INSCRIPTIONS

Florence Lavoissière

Tel. 01 55 80 75 75

E-Mail : f.lavoissiere@middlenext.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

Le minimum à savoir pour un administrateur et/ou dirigeant de sociétés cotées en 2020

participera le :

- 27 février de 9h30 à 12h30 (PARIS)
- 16 mars de 14h30 à 17h30 (LYON)

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de Middlenext) de :

- 660 € TTC, pour les membres de Middlenext
- 1140 € TTC, pour les non membres

ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

Middlenext

Florence Lavoissière

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75